Rabat, le 28 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enregistrement par l'AMMC de la note relative au programme de certificats de dépôt de BMCI

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a enregistré, en date du 28 octobre 2019, la note relative au programme de certificats de dépôt de BMCI.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

	Certificats de dépôt	Certificats de dépôt indexés
Plafond du programme	11 000 000 000 dirhams	1 000 000 000 dirhams
Nombre maximal de titres	110 000 titres	10 000 titres
Maturité	A définir à chaque émission, de 10 jours à 7 ans	maturité strictement supérieure à 2 an
Taux d'intérêt	Fixe pour les maturités inférieures ou égales à un an Fixe ou variable pour les maturités supérieures à un an	Indexés sur la performance de tous produits financiers autorisés par l'AMMC

La note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public au siège social de BMCI au 26, place des Nations Unies - Casablanca, et sur son site internet ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma).

CP/EM/032/2019

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :
Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma